

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 JANVIER 2011

Présents : Monsieur Gérard FEUILLETTE Président,
Mesdames Valérie DESSENNE, Sylvie DUBOIS, Cathy LEMAIRE, Viviane VENET.
Messieurs Bernard LEMAIRE, Hugues LEGRAND, Frédéric BRENOT, Jean-François BOULANGER, Jean-Bernard VENET, François LEFEVRE, Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absent excusé : Monsieur Alvaro GONCALVES.

Secrétaire : Madame Valérie DESSENNE.

Date de convocation : 19 janvier 2011

Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2010 est approuvé.

BONS CONCOURS MAISONS ILLUMINEES

Le conseil municipal fixe le montant des bons attribués aux participants du concours des maisons illuminées valables chez les commerçants de Seboncourt :

- Catégorie 4 étoiles : 1 bon d'achat de 40 €
- Catégorie 3 étoiles : 1 bon d'achat de 30 €
- Catégorie 2 étoiles : 1 bon d'achat de 20 €
- Catégorie 1 étoile : 1 bon d'achat de 10 €

DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Sont rejetées les demandes de subventions de la J.P.A. de l'Aisne (14 contre) et de l'association des donneurs de sang de Bohain (11 contre, 1 pour, 2 abstentions).

La demande de participation pour l'achat de tests pour une meilleure prise en charge des enfants de maternelles émanant de Madame Creutzer, psychologue scolaire, est acceptée (8 pour, 2 contre, 4 abstentions).

USEDA : enfouissement de réseaux rues Robertine Dubois et Lionel Duplaquet

Monsieur le Maire indique que l'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique » rue Lionel Duplaquet et rue Robertine Dubois entre la Mairie et la place du Riez.

Le conseil municipal s'engage à verser la contribution financière de la commune d'un montant de 61 818, 37 € HT pour un coût total de 207 418, 12 € HT.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Deux postes destinés à répondre aux besoins permanents de la collectivité sont transformés afin de se mettre en adéquation avec la nouvelle nomenclature de certains cadres d'emploi et de permettre la nomination d'un agent au titre de la promotion interne.

DEMANDE DE SUBVENTION DGE

Le Maire informe le conseil municipal de la fusion de la DGE et de la DDR au sein d'une dotation unique intitulée « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR) à compter du 01/01/2011.

Il est décidé de solliciter des subventions au titre de la DETR et du CDDL pour les travaux de réfection des chéneaux de l'église et de réfection des toitures des salles de musique et chorale ainsi que celle du logement contigu.

ADHESION DE COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Est acceptée la demande d'adhésion de la commune de ROQUETOIRE (Pas de Calais) pour la compétence I « Assainissement collectif » (comité syndical du 19/11/2010) au SIDEN-SIAN.

AFFAIRES DIVERSES

- Le Maire rappelle que Monsieur Jean-Paul PILLIEZ avait formulé un recours en annulation contre une décision relative à un certificat d'urbanisme et informe que le tribunal administratif a prononcé son désistement d'office.
- Le Maire refuse la parole à un administré en lui précisant que toute doléance doit être transmise au préalable par courrier, qu'il soumet ensuite lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 27 janvier 2011,
Le Maire,
Gérard FEUILLETTE


